



CONSEIL CITOYEN

JEUDI 21 JANVIER 2016 : TEMPS D'ÉCHANGES SUR LA MISE EN PLACE DU CONSEIL CITOYEN DE LA « POLITIQUE DE LA VILLE » DE DIGNE-LES-BAINS

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Présents :

Blanc Fabienne, Habitante QPV, référent de quartier
Bonnet Martine, Ville de Digne
Bouyala François, ADSEA04
Collomb Caroline, CCAS Pigeonnier Barbejas
Degordes Victoria, DDCSPP
Esposito Julie, Animatrice Conseil de développement du Pays dignois
Hermellin Valerie, Habitante QPV, référent de quartier
Izarn Eric, Habitant QPV, membre du comité de quartier, Administrateur d'A fleur de Pierre
Kergadallan Marie-Laure, Chargée de mission Politique de la Ville
Quiesse Jean-Sébastien, Habitant QPV, membre du comité de quartier
Tonelli William, Habitant QPV, référent de quartier
Ughetto Patricia, Habitante QPV, membre du comité de quartier et Conseil des citoyens

Excusés :

Bruel Sarah, Déléguée du Préfet
Cheylan Jean-Paul, UPRO
Dieny Jones Arielle, gourmand Digne
Innocenti Laure, A Fleur de Pierre

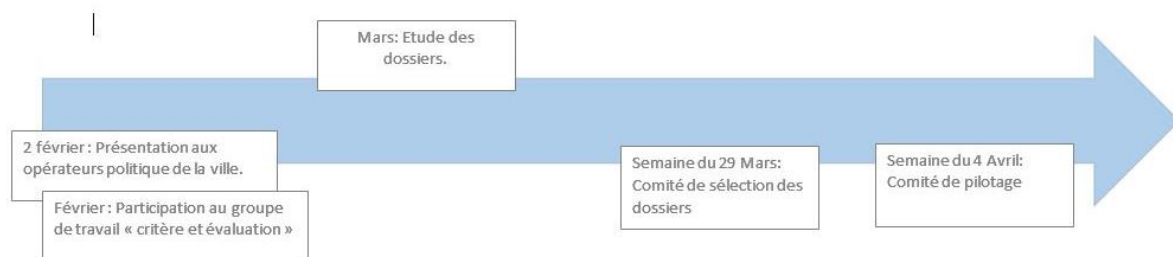
1/ Tour de table

- Présentation
- Qu'est-ce que pour moi un conseil citoyen ?
- Quelle sont mes disponibilités pour des temps de travail en soirée et mon lieu préféré ?

→ Les lundis et jeudis soirs semblent les moments les plus appropriés pour des rencontres du Conseil Citoyen dans les salles du Centre Desmichels ou au CCAS Piegionner-Barbejas. Il est demandé que les dates de rencontres soient communiquées au moins 3 semaines en amont tant que possible pour permettre à chacun de s'organiser.

2/ Actualité contrat de Ville (cf annexe 1)

- **Les projets soutenus en 2015** (cf annexe 1)
- **Le calendrier des temps à venir**



→ Bien que n'ayant pas de constitution légale, les membres travaillant à la constitution du CC peuvent travailler afin de participer aux temps forts du Contrat de Ville. Mme Hermelin et Julie assisteront à la rencontre des opérateurs Politique de la Ville du 2 février prochain afin de faire le lien avec le CC.

→ Un temps de travail sera mis en place début Mars afin d'étudier les dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projet afin que deux personnes représentant le CC puisse rapporter le regard des membres lors du Comité de selection.

→ Il est important de travailler à la constitution légale du Conseil Citoyen afin de respecter les exigences imposées par les textes législatifs. Un certain nombre de contraintes sont à respecter : parité, une participation des habitants du QPV majoritaire, la présence d'acteurs du QPV en minorité. Une attention toute particulière devra être portée sur la représentativité des membres du conseil.

- **L'appel à projet 2016**

→ Un des enjeux du Contrat de Ville est de permettre le soutien de projets qui touchent directement les habitants.

Il est important que les porteurs de projets puissent dès la construction de leur projet, en amont de la réponse à l'appel à projet, puissent travailler sur les moyens à mettre en œuvre pour la

mobilisation des habitants. Le Conseil Citoyen émet le souhait qu'une mention rappelant ce point de vigilance apparaisse dans l'appel à projet 2016.

→ Les membres du Conseil en préfiguration travailleront à l'étude des réponses afin que leurs représentants puissent faire le relais de leur vision au comité de programmation.

3/ Axes de travail et temps de travail à venir :

- Axes de travail choisis par ordre de priorité:

- Analyser les besoins des habitants pour pouvoir les relayer aux acteurs du Contrat de Ville.
- Communiquer sur les actions soutenues pour qu'elles soient mieux connues des habitants.
- Travailler sur la réponse à l'appel à projet politique de la ville pour avoir des moyens (temps de travail animation, action d'animation...)
- Travail sur la constitution de ce conseil au sens de la loi et inviter les habitants à participer à ce nouveau conseil
- Participer aux instances de la Politique de la Ville.

- Les prochains rendez-vous :

Jeudi 4 février 18h-20h Salle 2B centre Desmichels

Au programme :

- Retour sur la rencontre des opérateurs politiques de la ville du 02/02
- Comment analyser les besoins des habitants pour pouvoir les relayer aux acteurs du Contrat de Ville ?
- Soirée du 24/03

Lundi 15 février 18h - 20h Salle CCAS Piegonnier-Barbejas (sous réserve)

Au programme : travail sur la réponse a projet "Animation et Actions du Conseil Citoyen"

Lundi 7 Mars 18h-20h Salle 2C centre Desmichels

Au programme :

- Temps d'info du 24/03
- Comment étudier les projets ayant répondu à l'appel à projet ?
- + à déterminer en fonction des rencontres précédentes



CONSEIL CITOYEN

JEUDI 21 JANVIER 2016

TEMPS D'ÉCHANGES SUR LA MISE EN PLACE DU CONSEIL CITOYEN DE LA
« POLITIQUE DE LA VILLE » DE DIGNE-LES-BAINS

1/ Actualité du contrat de Ville

- Les projets soutenus en 2015

2/Temps de réflexion collective en groupe dans le prolongement de celui commencé le 15/12/2015

Question 1 : Quel regard je porte sur la participation sur mon territoire ? Qu'est-ce qui a fonctionné ? Qui n'a pas fonctionné ?

Question 2 : Un Conseil Citoyen : quels enjeux ? En quoi un conseil citoyen pourrait être utile à notre territoire et à ses habitants ?

Question 3 : Quelles seraient les étapes ? Quelle est la méthode à conduire ?

Question 4 : Qu'est-ce que je peux faire, quels engagements pour faciliter la démarche ?

Question 5 : Comment mobiliser les habitants ?

- Quel objectif
- Quelle cible
- Quel message
- Comment faire passer ce message ? Proposition : utilisation du média bande dessinée ?

3/ Prochain Rendez-vous

- Les projets soutenus en 2015

		durée de l'action	coût action (hors bénévoles)	POLITIQUE DE LA VILLE					
				DEMANDE POL VILLE	avis copil	financement obtenu pol ville	part ETAT	part VILLE	part REGION
DEVT ECO ET EMPLOI									
ADIT	accès à l'emploi de personnes issues des quartiers prioritaires de la ville de Digne les Bains	12 mois	135 959	33 000	AF	21 745	21 745	0	0
BIOVAL PLUS	sensibilisation et accompagnement de porteurs de projet à la création d'activité éco	3-4 mois	22 320	22 320	AD	6 000	3 500	2 500	0
CIDFF	mobilisation et valorisation des compétences invisibles des femmes pour leur accès à l'emploi	12 mois	27 250	18 000	AF	11 000	8 000	6 000	0
MISSION LOCALE	jeunes et entreprises de la ville: ensemble pour l'emploi	3 mois	2 080	1 684	AD	1 684	1 000	684	0
OBJECTIF PLUS ESS	microcrédit personnel (sur 4 mois)	4 mois	4 930	3 000	AD	3 000	3 000	0	
COHESION SOCIALE									
A FLEUR DE PIERRE	Jardins solidaires	12 mois	70 728	23 000	AF	23 000	5 000	5 000	13 000
ADSEA	l'écho des parents		3 500	1 500	AD	0	0	0	0
ADSEA	vidéo débats et maison symbolique		4 414	1 614	AD	0	0	0	0
ART ET MUSIQUE EN PROVENCE	les passeurs "histoires orales, mémoire vivante"	12 mois/2016	35 000	35 000	AF (2016)	0	0	0	0
CCAS	ASY	12 mois	21 200	21 200	AF	20 000	10 800	4 500	5 000
CCAS	répertoire	ponctuelle	4 738	2 470	AF	2 470	1 470	1 000	0
CLIC de pays dignois	Journée dépistage	ponctuelle	3 850	2 100	AF	2 000	1 000	1 000	0
CoDES	digne en santé	3 mois	11 104	11 104	AF	3 863	2 000	1 863	0
CoDES	pg 123 santé	4 mois	20 670	20 670	AD (2016)	0	0	0	0
ECOLE DU SOUS SOL	activités ludico-culturelles	12 mois	50 000	50 000	AD	0	0	0	0
Ligue contre cancer	prévention alimentation, activités	4 mois	1 700	1 700	AF	1 700	1 000	700	0
Ligue de l'enseignement	festival sciences metisses	ponctuelle		16 500	AF (2016)	0	0	0	0
LUDIRUNNER	soirées et club dédiés au jeu	8 mois	10 000	7 000	AF	7 000	4 000	3 000	0
Lycée ADN	mercredi des Internes	partir de janvier 2016	13 800	10 800	AD	0	0	0	0
UDAF	1 heure pour 1 enfant	12 mois	102 033	14 700	AF	9 200	5 000	4 200	0
VILLE DE DIGNE LES BAINS	coup de pouce	12 mois	27 100	27 100	AF	8 000	8 000	0	0
VILLE DE DIGNE LES BAINS	maison des jeunes	8 mois	44 622	12 000	AF	6 396	6 000	2 396	0
ACCES A LA CITOYENNETE/AUX DROITS									
AMAV	permanences d'aide aux victimes	12 mois	18 750	2 000	AF	1 000	0	1 000	0
CDAD	Développement et coordination des actions d'accès au droit	12 mois	4 000	4 000	AF	2 000	1 000	1 000	0
UPRO	accès à la citoyenneté, maîtrise de la langue	3 mois	4 000	4 800	AF	4 000	2 000	2 000	0
RENOUVELLEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE									
A FLEUR DE PIERRE	jardins de rue	4 mois	7 950	7 950	AF	7 950	4 950	3 000	0
ENERGETHIQUE	Auto-réhabilitation accompagnée	16 mois	33 451	12 000	AF	0	0	0	0
INGENIERIE/DEVELOPPEMENT									
CONSEIL DE DVT DU PAYS DIGNOIS	accompagner des initiatives citoyennes sur le GPV	4 mois	6 800	5 280	AF	5 280	2 780	2 500	0
VILLE DE DIGNE LES BAINS	élaboration contrat de ville 2016-2020	4 mois	24 360	24 360	AF	24 360	12 180	12 180	0

- Résumé des derniers échanges

Question 1 : Quel regard je porte sur la participation sur mon territoire ? Qu'est-ce qui a fonctionné ? Qui n'a pas fonctionné ?

- Pour que cela fonctionne, nécessité de mieux se connaître.
- Pas vraiment de participation sur les territoires.
- Ce qui semble fonctionner :
 - o Pigeonnier sûr d'avoir un numéro de téléphone pour joindre les référents
 - o faire du porte-à-porte
 - o avoir une médiatrice sociale
 - o quand il y a des élus présents, cela mobilise plus les habitants
- il faut adapter sa méthode d'intervention au public.
- mettre en place une préparation qui aide à la prise de parole en public.
- « les gens doivent dire ce qui ne va pas. »
- La fonction porte-parole peut fonctionner si l'on s'appuie sur l'existant (personne ressource).
- La participation sur mon territoire est complexe.
- Il faut distinguer différentes formes de participation.

Question 2 : Un Conseil Citoyen : quels enjeux ? En quoi un conseil citoyen pourrait être utile à notre territoire et à ses habitants ?

- Mobiliser les habitants
- Il existe différents enjeux en fonction des personnes (les acteurs n'ont pas les mêmes que les habitants).
- Enjeu technique : un Conseil Citoyen doit être une passerelle, un médiateur, entre les gens et la Mairie.
- On ne peut s'engager que si l'on sait que les choses avancent.
- Enjeux sociétal et politique : mettre au cœur de la « citoyenneté » ; la définir ensemble.
- Rôle pédagogique : « traducteur » des mondes techniques vers les habitants.
- Enjeux d'harmonisation avec les instances existantes.
- Enjeux de donner une réponse aux sollicitations : une absence de solution crée des frustrations chez celui qui participe.
- Il faut rendre les habitants acteurs.
- Il faudrait des lieux de réflexion et des lieux d'actions.
- Préparer la forme du débat qui permettra l'expression de tous.
- Accepter que les gens disent ce qui ne va pas.
- Les gens ne vont s'engager sur la durée que si les choses avancent.

Question 3 : Quelles seraient les étapes ? Quelle est la méthode à conduire ?

- Mener une réflexion sur la méthode de communication.
- Mettre en place des lieux d'écoute (par exemple local ouvert aux habitants).
- Aller voir les habitants, mettre en place des espaces d'échange, faire du face à face.
- Un animateur dans le quartier permet la diffusion de l'information et la mobilisation des acteurs.
- Il faut s'adapter au public ciblé.
- Créer de la vie dans les quartiers.

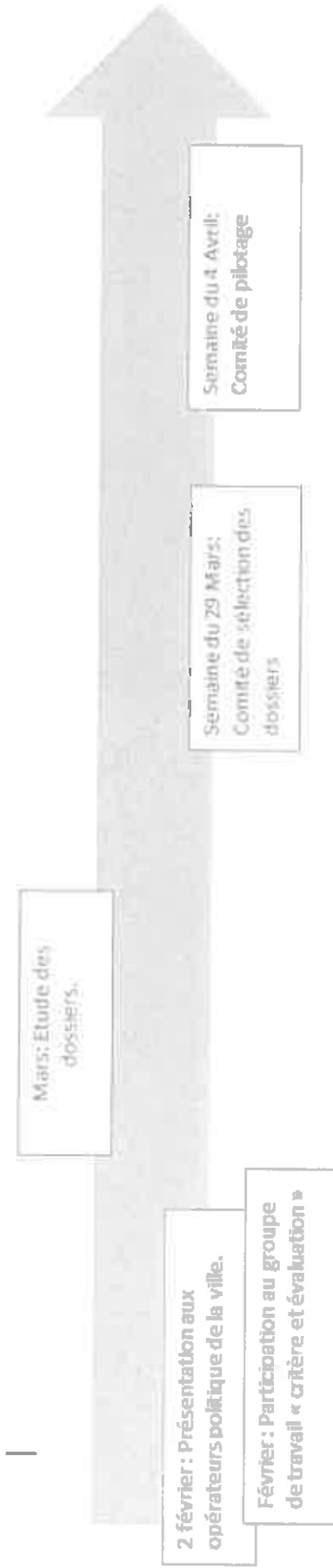
- Mettre en place de l'événement en amont pour mobiliser.
- Développer le bouche-à-oreille.
- Prendre le temps de mobiliser.

Question 4 : Qu'est-ce que je peux faire, quels engagements pour faciliter la démarche?

- Expliquer à mes voisins ce qu'est le CC QPV.
- Communiquer sur l'existence du CC QPV auprès de nos publics.
- Saisir les lieux de « fête » pour diffuser l'info.
- Faire un petit dej sur le CC PQV au CCAS.

Prochains Rendez-Vous :

- Quelles participations du Conseil Citoyen à ces temps forts ?



- Le Conseil Citoyen : un nouveau temps de travail ?

